Avant-propos

À l'heure où une mutation numérique rapide transforme tous les aspects de leur vie quotidienne, les citoyens attendent des pouvoirs publics des services d'un meilleur niveau, et des politiques qui tiennent les promesses de l'ère du numérique. Or, les progrès technologiques et les approches axées sur les données peuvent permettre aux administrations de modifier radicalement leurs interactions avec la population. Une utilisation stratégique des données peut ouvrir la voie à des services publics de meilleure qualité, à une dépense publique plus efficace et à une bonne intégration des considérations liées à l'éthique et à la confidentialité des données. Axer le secteur public sur les données nécessite des mécanismes de gouvernance qui favorisent une gestion efficiente des données tout en préservant la confiance de la population face à l'utilisation qui est faite des données.

L'OCDE prône de longue date une démarche axée sur les données : dès 2014, dans la *Recommandation du Conseil sur les stratégies numériques gouvernementales*, elle a reconnu l'importance centrale des données dans la transition vers une administration numérique. Le présent rapport décrit les tendances, les possibilités et les difficultés que les responsables publics doivent prendre en compte pour utiliser les données comme un actif stratégique. Il décrit des pratiques nationales et formule des orientations visent à aider les administrations à tirer parti des données pour améliorer la qualité des services publics et le bien-être de la population.

Il aborde trois grands thèmes : l'importance de la gouvernance des données, qui est le pilier central d'un secteur public axé sur les données ; le recours aux données à des fins de création de valeur publique ; et le rôle des données dans le renforcement de la confiance de la population.

Une bonne gouvernance des données est la condition préalable qui permet au secteur public d'adopter des démarches axées sur les données. Les données permettent aux pouvoirs publics d'anticiper les besoins de la population, mais aussi de mieux assurer les services publics, de mieux mettre en œuvre les politiques publiques et de mieux évaluer leurs propres performances. Néanmoins, le recours croissant à des données personnelles sensibles soulève de nouvelles difficultés. Le présent rapport évoque les efforts déployés à l'heure actuelle pour gérer et traiter les données de façon transparente, sûre et conforme à l'éthique, afin de donner confiance à la population.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre des travaux de l'OCDE sur l'administration numérique et les données publiques ouvertes, dont l'ambition est d'aider les pouvoirs publics à tirer parti des données pour transformer le secteur public et résoudre certains problèmes de gouvernance publique. Ces travaux, qui trouvent leur origine dans la Recommandation de 2014 susmentionnée, sont menés sous les auspices du Groupe de travail des hauts responsables de l'administration numérique (E-Leaders). Les E-Leaders ont créé un Groupe thématique sur le secteur public axé sur les données, et le présent rapport s'appuie sur les travaux de ce Groupe thématique ; sur le document de travail de l'OCDE intitulé « A data-driven public sector » ; et sur les Examens réalisés par l'OCDE sur le thème de l'administration numérique. Il reflète également les expériences spécifiques de la Corée, du Danemark, de l'Irlande, du Portugal, du Royaume-Uni et de la Suède.

Le présent rapport a été approuvé par le Comité de la gouvernance publique de l'OCDE à sa 60° session, le 15 novembre 2019, sous la cote GOV/PGC(2019)50. Le Secrétariat de l'OCDE l'a ensuite préparé en vue de sa publication.

Le modèle de secteur public axé sur les données qui est présenté dans cette publication peut être mis à profit par les pays ou les organisations désireux de comprendre les conditions à réunir afin de pouvoir s'appuyer sur les données pour prendre de meilleures décisions dans l'ensemble du secteur public. Ce modèle n'est ni universel ni contraignant : il est simplement proposé pour accompagner la réalisation d'études de cas supplémentaires, au service de l'adoption de démarches axées sur les données dans différents domaines de l'action publique.

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par la Direction de la gouvernance publique de l'OCDE, qui est dirigée par Marcos Bonturi. Il a été rédigé par sa Division de la réforme du secteur public, sous la supervision de Barbara-Chiara Ubaldi, chef de Division par intérim, qui pilote les travaux consacrés à la transformation numérique du secteur public.

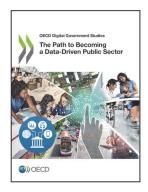
Les chapitres 1 et 3 ont été rédigés par Benjamin Welby, analyste des politiques d'administration numérique. Le chapitre 2 a été rédigé par Jacob Arturo Rivera Perez, analyste des politiques d'administration numérique et d'ouverture des données. Le chapitre 4 a été rédigé par Lucia Chauvet, consultante junior. Les études de cas ont été rédigées par Gavin Ugale, qui a bénéficié d'une contribution de Michael Nest (consultant) sur le thème de la fraude aux prestations sociales ainsi que d'une aide à la recherche assurée par Alexis Bernigaud (sur le thème de l'intégrité du secteur public) ainsi que par Seokhee Lee, Natalia Nolan Flecha et Daniel Gerson (sur le thème de l'emploi et de la gestion publics). Piret Tonurist, analyste des politiques d'innovation dans le secteur public, et Cecilia Emilsson, consultante junior, ont contribué au chapitre 2.

Le Secrétariat de l'OCDE tient aussi à remercier Bas Groenveld, conseiller pour les affaires internationales au ministère de l'Intérieur (Pays-Bas); Sam Roberts, conseiller principal au sein de l'équipe chargée de la politique des données du ministère du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports (Royaume-Uni); Claire Chapman, du Bureau de l'intelligence artificielle (Royaume-Uni), et Harry Armstrong, chef de la prospective technologique à la fondation Nesta, pour leur contribution au parachèvement du chapitre 2.

Barbara-Chiara Ubaldi a assuré le cadrage stratégique et la révision de tous les chapitres. Benjamin Welby a été le principal coordinateur du rapport. Le texte a fait l'objet d'une relecture et de commentaires de la part de confrères de l'OCDE, parmi lesquels Janos Bertok, Klas Klaas, Edwin Lau et Stéphane Jacobzone. Jennifer Allain et Liv Gaunt ont fourni une assistance à la mise en forme de la publication.

Le présent rapport s'appuie sur les travaux menés par Jacob Arturo Rivera Perez, Reginald Dadzie et Cecilia Emilsson pour le *Rapport sur les données publiques ouvertes* de l'OCDE, ainsi que sur le document de travail « *A data-driven public sector* » rédigé par Charlotte Van Ooijen, Barbara Ubaldi et Benjamin Welby. L'OCDE est également reconnaissante à la Corée, au Danemark, à l'Irlande, au Portugal, au Royaume-Uni et à la Suède pour le soutien qu'ils lui ont apporté dès les premières étapes du processus ; c'est grâce à leurs contributions que les données comparatives mentionnées tout au long du rapport ont pu être recueillies.

L'OCDE est reconnaissante au Groupe de travail des hauts responsables de l'administration numérique (E-Leaders) et au Groupe d'experts de l'OCDE sur l'ouverture des données publiques pour leur soutien sans faille à son action en faveur d'un public secteur axé sur les données. Elle remercie tout particulièrement le Groupe thématique des E-Leaders sur le secteur public axé sur les données, qui est piloté par les Pays-Bas et qui bénéficie des contributions de l'Argentine, du Chili, de la Colombie, de la Commission européenne, du Danemark, de l'Égypte, de l'Espagne, de l'Estonie, d'Israël, de l'Italie, de la Lettonie, du Luxembourg, du Panama, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Slovénie et de l'Uruguay.



Extrait de :

The Path to Becoming a Data-Driven Public Sector

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/059814a7-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Avant-propos », dans *The Path to Becoming a Data-Driven Public Sector*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/72370134-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

